



## Modification des moyens alloués au contrat de liquidité en vigueur avec Kepler Cheuvreux

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ABC arbitrage à la société Kepler Cheuvreux, il a été procédé à un apport complémentaire de 100 000 euros en date du 8 août 2014.

Il est rappelé qu'à la date du 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 38 417 actions ABC arbitrage,
- 86 506,68 € en numéraire.

Dominique CEOLIN  
Président-directeur Général

---

**Contacts :**

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / [actionnaires@abc-arbitrage.com](mailto:actionnaires@abc-arbitrage.com)  
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP